

Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL **D'INFORMATION**

N° 11

DECEMBRE 2013

Canal de Bonrepos n°11



N° 11

DECEMBRE 2013

SOMMAIRE :

MOT DU MAIRE	p. 3
RIQUETOIS, RIQUETOISES	P. 4
ACTUALITES VILLAGE	P. 4-7
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 8-9
ASSOCIATIONS	P. 10-12
QUALITE DE L'EAU DE LA MONTAGNE NOIRE	P. 13
BONNES FÊTES	P. 13
INFOS PRATIQUES	P. 14-15

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr*

Mot du Maire

Chères Riquetoises,
Chers Riquetois,

Cette année 2013 s'achève avec une météo détestable tant pour le moral que pour le travail de toutes et de tous.

Cette tristesse m'oblige à vous dire combien j'ai peine à admettre le décès de trois nouvelles personnalités de Bonrepos-Riquet : Romilda, Dominique et Esté, ma maman, nous ont malheureusement quittés cette année. Esté et mon père, Edoardo, m'amènèrent à Bonrepos-Riquet en 1958. La disparition de ceux avec qui j'ai grandi dans notre village laisse un vide que j'ai du mal à combler.

Toutefois la vie de Bonrepos-Riquet continue et il nous appartient, élus communaux, de la faire vivre.

Comme vous le savez, les élections municipales se profilent au printemps 2014, il est donc temps pour moi d'évoquer le bilan des actions menées par mon équipe et par moi-même depuis 2008.

L'enjeu majeur de notre mandat fut de garantir un équilibre constant de l'action publique : engager durablement le projet de valorisation du Château sans pour autant hypothéquer les autres réalisations communales, indispensables à notre développement et à notre mieux vivre.

Nous avons dans l'ensemble relevé le défi dans un cadre budgétaire et financier particulièrement contraint.

De façon synthétique, nous vous rappelons toutes les réalisations significatives qui ont été honorées par l'ensemble des membres du conseil municipal depuis mai 2008 :

- Approbation du PLU,
- Identification de toutes les routes et chemins de Bonrepos Riquet,
- Numérotation de chaque habitation,
- **Création d'un parking à proximité de la mairie, du château, de l'église et salle des fêtes et son éclairage engagé pour 2014**
- **Travaux dans l'église, remise aux normes de l'électrification des cloches,**
- **Effacement d'une ligne électrique à proximité de l'Orangerie,**
- **Modification de la route PP Riquet en regard d'En Roudies : passage de voie communale en départementale,**
- Effacement des containers poubelle et enfouissement de la colonne de verre engagé pour 2014
- Goudronnage récent de la route principale PP Riquet,
- Entretien annuel des banquettes et des routes,
- **Création d'un chemin de randonnée entre Verfeil et Bonrepos Riquet,**
- Pose partielle de buses sur la route PP Riquet.

J'en remercie mon équipe municipale, mes agents, et nos partenaires institutionnels et associatifs pour leurs implications dans ces réalisations. Je suis conscient qu'il reste encore des choses à accomplir et elles seront à réaliser dans les six années à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous rencontrer lors des vœux que je prononcerai en janvier

Le Maire, Jean-Paul MARONESE

Riquetoises, Riquetois

Nous espérons que la parution bimestrielle du bulletin municipal d'information, vous a pleinement satisfait durant ce mandat qui arrive à terme. L'objectif de cette initiative prise en 2008, était et reste de fournir de l'information sur la vie communale, ses avancées et devenir.

Nous pensons avoir atteint celui-ci, même si nous restons conscients que nous pouvons toujours faire mieux.

Je me permets de remercier chaleureusement toute la commission de communication, toutes les associations de Bonrepos Riquet, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué et participé à l'élaboration de ces journaux communaux, pour leur implication et investissement.

Nous souhaitons pouvoir prochainement éditer d'autres bulletins d'information.

Yvon Martin : responsable de la commission « communication »

Jean Paul Maronèse : directeur de publication

Alexandrine Le Duigou, Philippe Seilles, André Altinier, Yvon Martin : rédaction

Geoffroy Bes : mise en page

André Altinier et Geoffroy Bes : photos

Mélissa Saint-Clair-Braud : charte graphique

CALENDRIER DES ELECTIONS 2014

- Elections municipales 23 et 30 mars 2014
- Elections européennes 25 mai 2014

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire se dérouleront

*Le dimanche 19 Janvier à 11h30
à la salle des fêtes.*

Soyez les bienvenus

MARIAGE

Mr et Mme CANTIE Thomas et Arielle le 3 août 2013

Mr et Mme ALTINIER Nicolas et Marie le 31 août 2013

Mr et Mme FONTEBASSO Jean-Bernard et Sabrina le 12 octobre 2013

Félicitations aux nouveaux mariés

DECES

Mme Ester MARONESE décédée le 10 juillet 2013

Mme Romilda RAMIN décédée le 12 septembre 2013

Mr Dominique BIGA décédé le 13 novembre 2013

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles concernées

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Les services administratifs du contrôle de légalité, Préfecture, Direction Départementale des territoires de la Haute Garonne « mission des affaires juridiques et contrôles » ont engagé un recours gracieux sur le PLU de la commune, approuvé et rendu par cette approbation exécutoire, considérant que certains points du PLU sont en non-conformité avec **des réglementations et lois d'urbanisme SRU** « solidarité et renouvellement urbain ».

Ce recours gracieux remet principalement en cause des zones classées UB « **zone d'extension urbaine en périphérie du village et hameaux** », ainsi que les zones classées Ah « zone agricole habitat : extension limitée des constructions ».

Une réunion technique avec les services administratifs compétents en préfecture, s'est déroulée le 26 novembre 2013. Une procédure de « modification du PLU » va devoir être engagée par la commune afin d'y intégrer les modifications de zonage à apporter, conclues lors de cette réunion : retrait de parcelles en zone UB, et découpe au plus près des bâtiments existants de façon plus détaillée des secteurs Ah.

Cette procédure sera suivie d'une nouvelle enquête publique, afin de présenter au public les évolutions qui seront réalisées prochainement, dans la mesure où la procédure d'engagement de modification du PLU est approuvée en conseil municipal.

Yvon Martin
Responsable commission PLU

ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPEES

1- ERP : Etablissements Recevant du Public

Le rapport définitif de l'association ECTI (Entreprises Collectivités Territoriales Insertion), incluant les mesures d'éclairage de nuit, nous a été fourni fin août 2013.

Référence : la qualité de l'éclairage, artificiel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures doit être suffisante pour assurer la sécurité des déplacements.

A cette fin, le dispositif d'éclairage artificiel doit garantir des valeurs d'éclairage mesurées au sol d'au moins :

DESIGNATION des LIEUX	VALEURS MINIMALES
En tout point du cheminement extérieur accessible	20 Lux
En tout autre point des parcs de stationnement	20 Lux
En tout point des circulations piétonnes des parcs de stationnement	50 Lux
En tout point des circulations intérieures horizontales	100 Lux
En tout point de chaque escalier et équipement mobile	150 Lux
Au droit des postes d'accueil, salle de réunion, cantine...	200 Lux
Salle de classe, de sport, bureau	300 Lux

Le bilan de ces mesures d'éclairage de nuit s'avère insuffisant, en effet sur un total de 23 mesures effectuées de nuit après 21h00 au mois d'avril :

13 points d'éclairage sont très insuffisants « classés en rouge »

5 points d'éclairage sont insuffisants « classés en orange »,

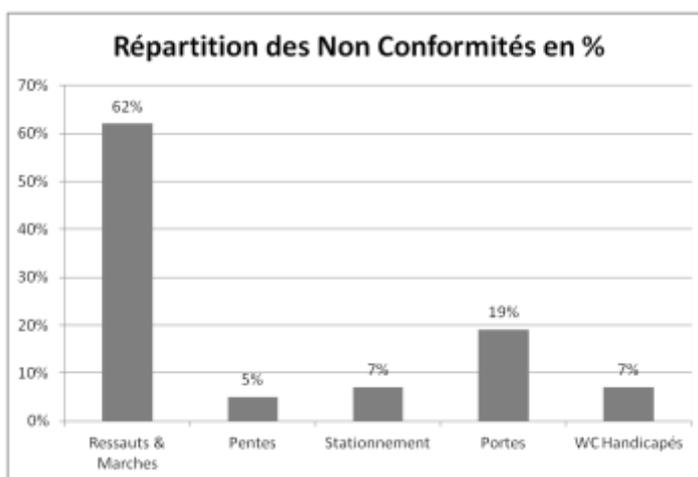
5 points d'éclairage sont satisfaisants « classés en vert ».

Ces 18 non conformités d'insuffisance d'éclairage viennent s'ajouter aux 48 non conformités de niveau 2 et 3, signalées dans le journal communal N°10.

Niveau 1 : ordinaire	Gêne mineure, perte de temps pour les personnes
Niveau 2 : préoccupant	Gêne importante, pas d'accès à tous les services
Niveau 3 : intolérable	Accès impossible en autonomie et/ou danger

Rappel

Le graphique ci-dessous montre la répartition des items les plus marquants de niveau 2 et 3. Il faut souligner, la part prépondérante des non conformités liées aux ressauts et marches.



La commune doit maintenant :
 traiter toutes ces non conformités,
 définir les priorités de mise en conformité,
établir un échéancier afin d'effacer toutes ces non conformités, en tenant compte des normes à appliquer,
 budgétiser les travaux et rechercher des aides financières, sur base de devis si besoin,
 négocier si besoin des dérogations,
 engager avant le 31 décembre 2014, un premier chantier de mise en conformité.

A noter pour les dérogations : les décrets, pris après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées, présentent les dérogations exceptionnelles qui peuvent être accordées aux établissements recevant du public : **après démonstration de l'impossibilité technique de procéder à la mise en accessibilité, ou en raison de contraintes liées à la conservation du patrimoine architectural, ou lorsqu'il y a disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.**

Dossier à suivre.

2- PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
 Il n'y pas eu d'avancée significative sur ce dossier.

Yvon Martin Conseiller municipal

VENTE AU PUBLIC DU BOIS DU PARC DU CHÂTEAU

Les personnes intéressées par l'acquisition de bois coupé, doivent en faire la demande auprès du **Syndicat d'initiative de Bonrepos Riquet**

Tél : 05 61 16 16 18

Rappel : Les modalités de retrait sont disponibles auprès du **Syndicat d'initiative de Bonrepos Riquet**

Les tarifs fixés par le « **Syndicat d'initiative** », en charge de la vente de bois coupé est 40 euros le stère et la quantité est limitée à 4 stères par année.

Le Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet

SALLE MULTISPORTS DE VERFEIL

Le second gymnase de Verfeil est maintenant une réalité. La livraison des différents lots est en cours et **l'inauguration reste imminente.**

Souhaitons, que ce projet tant attendu répondra parfaitement aux différentes attentes des futurs utilisateurs: scolaires du collège Jean Gay et associations sportives de Verfeil.

Notons que l'architecte maître d'œuvre retenu pour cette réalisation est Riquetois : Mr Guy Maronèse.



BILAN DE LA SAISON 2013

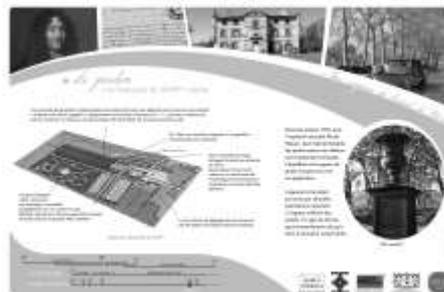
Après une année 2012 en demi-teinte, la saison 2013 a renoué avec la croissance en terme de fréquentation : plus de 7100 visiteurs cette année contre 5000 l'an passé et 6800 en 2011.

Cette hausse dont nous nous félicitons s'explique par la clémence du temps lors de nos principales manifestations mais aussi par une mobilisation constante de nos équipes de bénévoles pour leurs mises en œuvre. A noter, la qualité renouvelée des rendez-vous proposés, à l'image des Journées des plantes, dont la fréquentation a presque doublé cette année (2100 visiteurs) et dont l'organisation a été saluée tant par les visiteurs que par les exposants.

La fréquentation estivale en dépit des moyens humains déployés (une ouverture au public tous les jours en juillet et août) reste quant à elle encore timide et bridée par la limitation à des horaires de visites commentées pour le touriste de passage.

Par contre, la nouvelle hausse de 30% de la fréquentation des groupes témoigne de l'engrègement touristique et culturel naissant du Château de Bonrepos-Riquet et constitue un indicateur très positif pour l'avenir du site.

En 2014, l'accueil du public connaîtra une amélioration substantielle par l'aménagement de nouveaux panneaux signalétiques dans le site et dont le financement sera assuré intégralement par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à hauteur de 18000 euros.



Nous travaillons toujours à la promotion du projet de valorisation et à l'avenir de son portage et de son déploiement avec nos partenaires. Espérons que la période électorale à venir ne remette pas en cause le travail si durement accompli.

La sauvegarde de ce vestige de notre passé est à n'en pas douter un projet d'avenir pour notre territoire.

Philippe SEILLES Président de la Commission Château

Président du Syndicat d'Initiative de Bonrepos

CALENDRIER 2014

- Concours de Calligraphie le 30 mars 2014
- **Concert à l'Orangerie** dimanche 27 avril 2014
- Festivités de Riquet les 14 et 15 juin 2014
- Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 Septembre 2014
- Journées des plantes les 08 et 09 novembre 2014

Passionné par le patrimoine et en acceptant la responsabilité de la commission Château en mai 2008, j'aurai consacré une grande partie de mon temps à relever le challenge qui se proposait : Aider à bâtir un projet d'avenir, faire découvrir au public ce Château oublié de l'histoire et essayer de convaincre les politiques de l'intérêt de nous aider à restaurer ce domaine.

Conscient de la difficulté et de l'ampleur du travail à accomplir, nous avons, avec les membres du conseil municipal et Geoffroy BES notre chargé de mission, relevé le défi.

Vous trouverez ci-dessous un rappel des étapes et avancées importantes qui ont marquées ces six années :

Recrutement d'un chargé de mission pour coordonner les études et les acteurs, et suivre les différentes démarches relatives au financement,

Création d'un comité de pilotage regroupant la DRAC "direction régionale des affaires culturelles", le Département, la Région,... pour nous aider dans la définition du projet, et d'un comité scientifique pour les études historiques, architecturales et paysagères,

Les journées de débroussaillage qui nous ont permis de proposer une ouverture du Château et d'une partie de son parc au public,

La création de l'opération 200000 pixels et notre rapprochement de la fondation du patrimoine pour nous permettre de collecter des dons (plus de 72.000 euros collectés),

La recherche de mécènes pour les rénovations d'urgence (235.000 euros de mécénat)

- ponceau et tour Sud Ouest par le Crédit Agricole
- toiture de l'orangerie par la fondation du groupe TOTAL
- local d'accueil pour les visiteurs grâce à la société HUMANIS

La création de trois manifestations importantes :

- les festivités de Riquet au mois de Juin
- l'ouverture du site pour les journées du Patrimoine au mois de Septembre
- les journées des plantes au mois de Novembre

L'ouverture au public du site de Mai à Septembre avec des visites guidées assurées par des bénévoles

En tout, plus de 30.000 visiteurs en 5 ans.

La création d'un Syndicat d'Initiative pour encadrer et fédérer plus de 130 bénévoles qui œuvrent tous les premiers Samedis de chaque mois à l'entretien du domaine.

Il nous reste maintenant à finaliser le portage de ce projet par une entité du type intercommunalité ou Syndicat mixte. **L'enjeu, très important pour le futur, est l'éligibilité de notre projet au contrat de plan Etat-Région pour les cinq prochaines années.**

En restant isolé, nous ne pourrions prétendre poursuivre la réhabilitation du site dans des délais raisonnables et en supporter la charge financière conséquente au niveau communal.

Philippe SEILLES Président de la Commission Château Président du Syndicat d'Initiative de Bonrepos



Festivités de Riquet



Journées du Patrimoine



Journées des Plantes

ASSOCIATION DE CHASSE

Cette année la chasse n'a pas été très bonne. Le climat pluvieux et humide n'a pas permis le repeuplement du gibier.

Malgré cela quelques lièvres ont été prélevés ainsi que deux chevreuils. Le gibier de passage a été inexistant cette année.

Les chasseurs de Bonrepos son respectueux du règlement intérieur.

Certains n'ont pu adhérer à la société de chasse, faute de moyen.

Je signale que la divagation des chiens est interdite et est passible d'une amende.

Le Président et tous les chasseurs vous souhaitent par avance une Bonne année 2014.

Le Président
Guy CRACCO

FOYER RURAL

Après le traditionnel et sympathique repas des voisins qui a eu lieu le 28 juin, le Foyer Rural a participé aux diverses manifestations du château.

Par ailleurs, parmi les nouveaux projets annoncés nous avons organisé avec succès le 22 novembre une soirée "Bistrot Théâtre" dans la salle des fêtes. La troupe Le Strapontin de Verfeil a interprété gracieusement une pièce de Claude Broussouloux: "Identification d'un Homme". Une cinquantaine de personnes a pu assister à une excellente prestation et à l'issue de la représentation, comédiens et spectateurs ont partagé buffet campagnard et vins nouveaux.

Suite à cette soirée très appréciée, nous souhaitons fortement récidiver l'an prochain **Deux jours après, les "Doigts de Fée" ont exposé leurs œuvres au Marché de l'Avent dans la salle d'En Solomiac.**



Toute l'équipe du Foyer Rural et son président vous souhaitent une bonne fin d'année et d'excellentes fêtes.

BILAN DES MANIFESTATIONS DU COMITE DES FÊTES

Comme chaque année le loto a fait salle comble, il va bientôt falloir penser à pousser les murs !
Nous remercions les généreux donateurs qui nous permettent tous les ans de vous offrir un loto de qualité.

Malgré le temps maussade du week-end de Pâques de nombreux enfants ont participé dans le parc du château à "la chasse aux œufs", organisé en collaboration avec Mr Patrick Menchi que nous remercions vivement.



C'est dans la convivialité que s'est déroulée notre fête de village, moment d'échanges et de rencontres, mais petit bémol, nous constatons cependant qu'au fil des ans, il y a une diminution de la participation des personnes du village. En effet, au repas du samedi soir il y a eu plus de personnes de l'extérieur que de Riquetois !

C'est pour cette raison que cette année nous avons décidé de ne pas reconduire "l'Aligot Saucisse" du mois de Novembre.



En tant que présidente j'aimerais que les Riquetois participent ou s'investissent un peu plus dans la vie de leur commune.

Vous pouvez y remédier en assistant à notre assemblée générale qui se tiendra le Mercredi 15 Janvier 20H 30 à la salle des fêtes.

En attendant de vous voir plus nombreux lors de nos manifestations prévues pour l'année 2014, le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

L'équipe du comité des fêtes

GROUPEMENT PAROISSIAL

Fête de l'Assomption de la Vierge Marie

C'est dans une église trop petite qu'après la procession mariale dans le parc du château s'est déroulée la messe du 15 août avec comme d'habitude la bénédiction solennelle des enfants et des familles.

En effet plus de 200 personnes étaient présentes en ce beau dimanche pour prier et se retrouver ensuite devant le traditionnel verre de l'amitié.

Nous avons apprécié que le Petit Journal ait accordé une page entière à cette matinée.



Une vue de la procession près de l'orangerie

Ouverture de l'Eglise

Journées européennes du Patrimoine : Environ 400 personnes ont visité l'église. Merci aux personnes qui ont assuré la permanence pendant ce weekend.

Ronde des crèches

En 2012 le thème choisi était « Jésus lumière du monde ».

Les enfants avaient été invités à dessiner et découper des petits décors qui ont été accrochés dans le sapin près de la crèche.

Cette année le thème sera « Noël le plus grand des cadeaux ».



Autour de la crèche traditionnelle portant le message de Noël, le monde était représenté par des bougies aux couleurs des cinq continents.

Joies et Peines

Depuis le dernier bulletin l'église a accueilli :

le mariage de Marie MURAT et de Nicolas ALTINIER le 31 août,

les sépultures le 13 juillet de Mme Esther MARONÈSE, le 16 septembre de Mme RAMIN et le 16 novembre de M. Dominique BIGA.

Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.

L'EAU DE LA MONTAGNE NOIRE, LA QUALITE AU MEILLEUR PRIX

Après avoir obtenu la certification ISO (Organisation internationale de normalisation) **9001 en 2007 et en 2010**, l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN) s'est vue renouveler son certificat en septembre 2013 par l'organisme de certification LRQA (<http://www.lrqa.fr>) pour une durée de 3 ans.

DES ORIGINES A LA RECONNAISSANCE D'UN SAVOIR-FAIRE

Cette certification, obtenue la première fois le 6 décembre 2007, est le fruit d'un véritable travail d'équipe mené depuis plusieurs années par la collectivité dans une logique de continuité et d'amélioration permanente. Elle est la reconnaissance du savoir-faire, du professionnalisme et de l'efficacité du système de management de la qualité.

Le certificat est délivré pour une durée de trois ans par un organisme agréé par le COFRAC (Comité Français d'accréditation) qui effectue chaque année un audit de contrôle, garantissant la pérennité et l'efficacité des processus. L'intérêt attendu s'exprime essentiellement en terme de performance du Service Public et de sécurité sanitaire.

Dans un secteur où la qualité des services est primordiale, cette norme ISO 9001 apparaît comme un label reconnu par nos clients et partenaires. En effet, ils ont ainsi la garantie d'un process de production parfaitement maîtrisé et d'un investissement total de l'IEMN pour garantir une eau de qualité pour les consommateurs.

Cette certification ISO 9001 — version 2008 constitue une réelle reconnaissance du savoir-faire de l'Institution. Service public performant, l'Institution des Eaux de la Montagne Noire peut se prévaloir de garantir une prestation de qualité qui n'a rien à envier aux grands groupes privés. Elle reflète la volonté d'améliorer en permanence les services rendus aux syndicats, et donc à la large population desservie dans le Lauragais.

L'organisation, mise en place par l'Institution pour réaliser nos objectifs Qualité et nos engagements d'amélioration continue, est décrite dans le Manuel Qualité.

IEMN

*Monsieur le Maire et son Equipe
Municipale*

*Vous souhaitent de bonnes fêtes de
fin d'année*



Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :
 05 61 35 68 90
 mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr
 www.bonrepos-riquet.fr
 Ouverture au public :
 Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
 Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 SAMU : 112

Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m², mobilier (chaises et tables),
 cuisine équipée, sanitaires

Tarifications :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : **200 euros (tarif extérieur), 70 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)
 Du 1^{er} novembre au 31 mars : **230 euros (tarif extérieur), 90 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)

Noël/Saint-Sylvestre : 300 euros

Montant de la caution salle : 500 euros

Montant de la caution ménage : 150 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location :
 responsabilité civile générale et risques de dommages matériels
(attestation à remettre lors de la remise des clés)

Ordures ménagères & déchetteries

Ramassage Ordures ménagères :
Jeudi matin

Ramassage collecte sélective :
Vendredi (semaine impaire)

Les collectes d'ordures ménagères et de sélectifs tombant un jour fériés sont avancées au jour ouvrable précédent.

Service des Ordures Ménagères
(Communauté de Communes des Co-
teaux du Girou) : 05 34 27 63 70

Déchèterie de Verfeil :
ZA Route de Puylaurens
Tél : 05 34 27 53 97

Horaires :
Fermée les jours fériés
Mardi - mercredi - vendredi et sa-
medi : 9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h/13h - 17h30

Déchèterie de Garidech :
RN 88 - La Garrigue
Tél : 05 34 26 91 37

Horaires :
Fermée les jours fériés
Lundi, mercredi, vendredi,
samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h / 13h -
17h30

IMPORTANT

L'accès des déchetteries est réservé à tous les particuliers du périmètre DECOSSET, pour un volume maximum de 5m³ par jour et par usager, et à un seul matériel informatique (1 clavier + 1 unité centrale + 1 imprimante).

Seuls sont admis les véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque et les fourgons tôleés d'une largeur inférieure à 2,25 mètres d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés.

Pour des raisons de sécurité, les modalités d'acceptation des véhicules pick-up sont à l'étude, de même que la longueur admise.

Nos artisans & sociétés

Assistants maternelles
S. ALTINIER
Tél : 06 71 82 92 23
I. AMEN
Tél : 05 61 35 66 54

Courtier en prêt immobilier
J. RODRIGUEZ
Tél : 0561358140
06 07 11 16 84

Commerce par internet de
linge ancien
CAPITOU DUHAUTOIS M.
06 08 42 07 88

Communication
A. PONS
Tél : 05 61 09 25 42

Electriciens
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19
DJEB ELEC
Tél : 05 63 41 99 47

Gîte
Ch. JOANNY-SPADA
Tél : 06 12 46 14 20

Graphiste Webdesigner
T. AMEN
Tél : 06 25 17 62 81

Plombiers-chauffagistes
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

Sté Elecdel
Electricité, alarme, automa-
tisme de portail
Tél : 05 61 84 24 70

Sté Elexis
Informatique industrielle et
composants électroniques
pour l'aéronautique
Tél : 05 62 79 65 61

Patrick Taxi
Tél : 06 73 53 05 05

*Artisans et sociétés payants
leur taxe professionnelle à
Bonrepos-Riquet*

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Directeur de Publication :
Jean-Paul MARONESE
Comité de rédaction :
Alexandrine LE DUIGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES
Photos :
André ALTINIER, Geoffroy BES

